

COMMUNE DE PAVANT

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi onze juin 2010

L'an deux mil dix, le onze à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la salle de la Mairie sous la présidence d'Olivier CASSIDE, Maire.

PRESENTS : MRS ANGOT Pascal, CESARION Jean-Marie, CHAUVIN Guy, JOLY Patrick, BOURJAT Frédéric, CHOUAKRI Samyr, CHARLES François.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent non excusé M. NICOT Christophe

Absents excusés: Mme Isabelle FOURNIER, Mr Frédéric HERICOURT, Mr Franck LEMONNIER, Mr Vincent Mari-LLORIA.

Procuration :

Mme Isabelle FOURNIER à Mr François CHARLES

Mr Frédéric HERICOURT à Mr Guy CHAUVIN

Mr Franck LEMONNIER à Mr Olivier CASSIDE

Mr Vincent Mari-LLORIA à Mr Frédéric BOURJAT

Secrétaire de séance : Mr François CHARLES

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 20 heures

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2010 est approuvé à l'unanimité

MODIFICATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

Assurance sinistre, bris de vitre

Des projections de la débroussailleuse communale ont cassé la vitre du véhicule en stationnement de Monsieur LECORCIER. Le contrat d'assurance stipulant une franchise de 246 €, le conseil municipal décide à l'unanimité le règlement des frais de réparation à Monsieur LECORCIER, soit 114.92 € sans recours à l'assurance, dans la limite de la franchise.

Demande d'acquisition parcelle AB 148 – lieu dit « le carrefour »

Monsieur le Maire rappelle la réunion de la commission « cadre de vie, chemins, environnement » dont l'avis a été transmis le 9 décembre 2009 à l'intéressé, au cours de laquelle il a été décidé de répondre à Monsieur Hautecoeur, à sa demande d'acquisition de cette parcelle, que la commune a un projet de création de parking à cet endroit et que seule la moitié de la surface (côté fontaine) pourrait lui être vendue. A ce jour, Monsieur Hautecoeur demande que sa proposition d'acquisition soit votée en conseil municipal. Les membres présents confirment à l'unanimité l'avis de la commission.

Participation aux frais de scolarité des écoles extérieures

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de participer aux frais de scolarité des enfants de Pavant inscrits dans les écoles extérieures, notamment celle de Charly sur Marne dans la limite de 460€ par an et par enfant.

La participation afférente à l'intégration d'une école en cours d'année sera calculée au prorata du temps de présence

ORDRE DU JOUR

Frais de transport des élèves, participation commune de Romeny

Comme chaque année, le conseil municipal de PAVANT demande à la Commune de Romeny le remboursement de la moitié des frais qui découlent du transport des élèves des deux communes vers la piscine de Château-Thierry.

Les frais s'établissent ainsi pour l'année 2009/2010 :

	2008/2009
Total de la dépense prise en compte par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports	1547.00 €
Subvention de 45 % payée à Pavant	696.15 €
Reste à la charge des 2 communes	850.85. €
Part de la commune de ROMENY S/MARNE	425.43 €

Voté à l'unanimité des présents.

Admissions en non valeur de créances irrécouvrables

A la demande du trésorier de Charly sur Marne, Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal des états de créances irrécouvrables au budget de l'Eau et de l'Assainissement Ces états sont établis du fait que le montant à recouvrer est inférieur au seuil des poursuites. Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré décident à l'unanimité l'admission en non-valeur de factures d'assainissement et d'eau impayées, pour un montant total de 131.22 € sur le budget de l'eau et 206.17 € sur le budget de l'assainissement, par l'établissement des mandats correspondants au compte 654.

Décision modificative

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'établir une décision modificative concernant l'opération d'investissement 103 relative aux travaux de réhabilitation du logement communal dont la réalisation est prévue en partie par des travaux en régie car ceux-ci ne peuvent donner lieu à un vote par opération.

Après en avoir délibéré, les membres présents votent à l'unanimité les mouvements de crédit suivants :

- article 2315/ opération 103 - 15 500.00 €
- article 2315 +15 500.00 €

Amortissements subventions service Eau et Assainissement

A la demande de la trésorerie de Charly sur Marne, les subventions perçues depuis 1999 au compte 131 doivent être transférées progressivement en recettes de fonctionnement afin d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements des biens qui ont été financés par ces subventions. Il est donc nécessaire de fixer par délibération la durée d'amortissement de ces subventions qui s'amortissent normalement sur la même durée que les biens qu'elles ont financés :

Après en avoir délibéré, les membres présents votent par 10 voix pour et 2 abstentions :

- L'amortissement des subventions perçues comme suit :

Extension de réseau 40 ans

Installation poteaux d'incendie	10 ans
Sécurisation	20 ans
Etudes	8 ans

• Les ouvertures de crédits budgétaires suivantes liées à la comptabilisation de l'amortissement de 2010 :

Budget de l'eau :

- Article 1391	Dépense d'investissement	1 080.00 €
- Article 020	Dépenses imprévues	- 1 080.00 €

Budget de l'assainissement :

- Article 1391	Dépense d'investissement	787.00 €
- Article 020	Dépenses imprévues	- 787.00 €

Réfection toiture mairie, choix du devis

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de rénovation de la toiture subventionnés à 55% par l'état doivent démarrer prochainement et qu'il est nécessaire de choisir le prestataire. A l'unanimité des présents, le conseil municipal reporte le choix de l'entreprise à une date ultérieure, afin d'obtenir un complément sur un devis partiel.

Instauration de la PVR

Suite aux nouvelles constructions et à celles à venir, il conviendrait que la commune instaure le principe de la « Participation pour Voirie et Réseaux » qui permettrait de financer le développement de voies et réseaux, sans augmenter les taxes locales. La PVR permettrait de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement, une contribution correspondant à une partie du financement des travaux nécessaires à la réalisation ou à l'aménagement d'une voie, à la prolongation du réseau d'eau ou d'assainissement. Le Maire ayant été informé récemment que l'instauration de la PVR ne correspond pas à la configuration des voies et réseaux de la commune, propose d'étudier cette question avec précision en commission. Proposition acceptée à l'unanimité par les membres présents.

Acquisition logiciels

Le Maire rappelle le vote du BP et notamment l'opération 111 relative à la réorganisation du secrétariat de mairie. Deux prestataires informatiques ayant été reçus et ayant présentés leurs logiciels, le conseil municipal après en avoir délibéré décide de porter son choix sur la société « Ambre Informatique ».

Suppression des arbres au cimetière

Les arbres présents au cimetière sont trop imposants et contribuent à la dégradation de certaines tombes ; Les services de la brigade verte ont établi une proposition pour l'enlèvement des thuyas et des cyprès pour un montant global de 500€ soit 2 jours de travail à 250€ par jour. Les travaux seront réalisés en novembre prochain. Proposition acceptée à l'unanimité des présents.

Un devis pour des plantations de remplacement sera demandé aux pépinières Carré.

Encaissement chèque

Suite à l'arrêt de travail en 2009 d'un employé communal, la société QUATREM a établi un règlement de 73.92 € correspondant aux deux jours d'arrêt. Après en avoir délibéré, les membres présents décident d'accepter l'encaissement de ce chèque et de tout autre règlement émanant à l'avenir de la société QUATREM

Questions diverses

Compte rendu pigeonier

Les différentes solutions techniques pour rétablir la stabilité du pigeonier sont évoquées. Le rapport technique réalisé par CEPTP, agence de Reims est consultable en mairie. Nous sommes en attente d'une réponse de l'architecte, Mr Déhu.

Avis sous commission sécurité église

Un rapport technique réalisé par CEBTP, agence de Reims, consultable en mairie, a également été réalisé. Nous sommes en attente de l'organisation de la réunion de la commission de sécurité de l'arrondissement de Château-Thierry. Suite au rapport de CEBTP, nous sommes dans l'attente du diagnostic de l'architecte, M. Déhu.

Rapport étude hydrologique TMPE

Le Maire informe les membres présents du rapport de fin d'étude hydrogéologique et de surveillance de la qualité de l'eau souterraine réalisée par l'ADEME le 18 janvier 2010 sur le site de l'ancienne usine TMPE et précise que ce rapport est consultable en mairie.

Fin de la délégation

Monsieur le Maire informe les membres présents que la délégation relative à l'encadrement et à la gestion du personnel chargé de l'entretien et des espaces verts donnée à M. MARI-LLORIA par arrêté du 18 juin 2009 prend fin à compter de 1^{er} juin 2010 et qu'un nouvel arrêté sera établi dans ce sens. La délégation établie à Monsieur LEMONNIER est maintenue.

Un courrier de Mme PLONQUET, est parvenu à la mairie, faisant état des nuisances sonores subies lors de l'utilisation de la salle polyvalente. A l'étude : la mise en place d'un dispositif électronique coupant graduellement l'alimentation électrique lorsque le seuil sonore autorisé est dépassé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Vu par Nous, Olivier CASSIDE, Maire de la commune de PAVANT pour être affiché à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884

Le Maire,
O. CASSIDE

F. HERICOURT
proc à G. CHAUVIN

F. BOURJAT

P. ANGOT

F. CHARLES

G. CHAUVIN

I. FOURNIER

Proc à F. CHARLES

F. LEMONNIER

V. MARI-LLORIA

S. CHOUAKRI

Proc à O. CASSIDE

proc à F. BOURJAT

JM CESARION

C. NICOT
abs

P. JOLY